



POLYNÉSIE FRANÇAISE

ILE DE HUAHINE

COMMUNE ASSOCIEE
de
TEFARERII

PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT

Emprises réservées
et
Périmètres de préemption
PLAN N° 24-24B-b



MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE HUAHINE
URBANISME - CHEF DE PROJET :
E. POINSEIGNON, architecte D.P.L.G. urbaniste
Dessins et Infographie : E. POINSEIGNON

Fonds cartographique :
Service de cadastre
Mission topographique Service de l'urbanisme

Copie certifiée conforme
après vérification du 3 juin 2019,
publié au J.O.P.F. n°12 NS du 17 juin 2019

Mairie de FARE - HUAHINE - Tél : 40 60 63 15 - Fax : 40 60 63 02
Commune de HUAHINE

- LEGENDA**
- Emprise zone agricole protégée instaurée par le Pays (Arrêté n°56.3/AU du 3 décembre 1975, publié au J.O.P.F. n°25 du 15 décembre 1975, page 854)
 - Servitude de protection des forages, rayon 100m
 - Espace boisé protégé
 - Servitudes archéologiques
 - Périmètre de préemption Pays = Zones UA, UT et NDb côté mer

Le droit de préemption de la commune porte sur l'ensemble de son territoire

- 1 Aménagement quai public, superficie 1 453m² (Pays)
- 2 Aménagement accès et site historique, superficie 2 704m² (Pays)
- 3 Aménagement route de la vallée et du forage, longueur 851m et 161m emprise 8m, superficie 8 160m² (Commune)
- 4 Emprise bassin, superficie 1 954m² (Commune)
- 5 Emprise forage, superficie 1 522m² (Commune)
- 6 Aménagement accès quai public et darse, superficie 2 949m (Pays)
- 7 Aménagement place publique, superficie 2 671m² (Commune)
- 8 Aménagement arrêt transport en commun et aménagement de trottoir le long de la route de ceinture, superficie 576m² (Pays)
- 9 Aménagement accès école, arrêt transport en commun et aménagement de trottoir le long de la route de ceinture, superficie 624m² (Pays et commune)
- 10 Aménagement point de vue, superficie 2 505m² (Pays)
- 11 Aménagement cimetière communal, superficie 32 449m² (Commune)
- 12 Aménagement accès public à la mer, superficie 2 880m² (Pays)
- 13 Piste agricole, emprise 8m, longueur 757m, superficie 6 047m² (Pays)
- 14 Piste agricole, emprise 8m, longueur 392m, superficie 3 078m² (Pays)
- 15 Piste agricole, emprise 8m, longueur 1 364m, superficie 10 846m² (Pays)

- LEGENDE GRAPHIQUE**
- ND Limite de zone
 - ND Non de zone
 - Limite de parcelle
 - Equidistance des courbes de niveaux secondaires 10 m
 - Courbes maîtresses, équidistance 50 m
 - Limite de commune associée

Mise en garde : l'implantation des constructions n'est donnée que pour information, la localisation étant faite à partir de photos aériennes.

